

**Extrait du Registre des Délibérations  
 du Comité syndical du Syndicat mixte du Point Fort**

**SEANCE DU 13 MAI 2026**

L'an deux mil vingt-six, le treize mai à quatorze heures, le Comité Syndical du syndicat mixte du Point Fort, s'est assemblé à la salle de réunion du syndicat mixte du Point Fort - Hôtel Bled – 50620 CAVIGNY, sous la présidence de M. Laurent PIEN, Président.

Date de convocation : 7 mai 2026

Compétence obligatoire	Compétence déchèteries	Compétence transfert
<b>Présents :</b>		
<b>CA Saint-Lô Agglo</b> : M. Éric FOLLAIN, Mme Elisabeth QUINETTE, M. Laurent PIEN, Mme Morgane BUISSON, Mme Virginie METRAL, M. Jacques CLAIRAUX, M. Philippe BRIARD, M. Jérôme VIRLOUVET, Mme Virginie NEVEU MACHARD, M. Henri FONTAINE, M. Olivier GOULET	X	X
<b>CC Villedieu Intercom</b> : M. Serge BOSSARD, M. Samuel PACEY, M. Charly VARIN	X	X
<b>CC Coutances Mer et Bocage</b> : Mme Corinne CLEMENT, M. Benoît BITON (suppléant de M. Pascal BEUVE)		X
<b>CC Côte Ouest Centre Manche</b> : M. Christophe GILLES, M. Thierry LAISNEY		
<b>CC Baie du Cotentin</b> : M. Gérard CHARRAULT, M. Mickaël DANICAN, M. Raynald AVISSE	X	X
<b>Pouvoirs :</b>		
<b>Excusés :</b>		
<b>Nb de délégués en exercice : 21</b> <b>Nb de délégués titulaires présents : 20</b> <b>Nb de délégués suppléants présents : 1</b> <b>Nb de pouvoirs : 0</b>		

Le quorum est atteint. M. Serge BOSSARD a été désigné secrétaire de séance.

**DEL-2026-12 : Election du Président**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

L'élection du Président a lieu au scrutin secret uninominal et à la majorité absolue. Si après 2 tours de scrutin aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à une 3ème tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le candidat le plus âgé est réputé élu.

VU le procès-verbal de l'élection des membres du Bureau du syndicat mixte du Point Fort joint en annexe,

VU le résultat du vote, donnant à M. Laurent PIEN la majorité absolue,

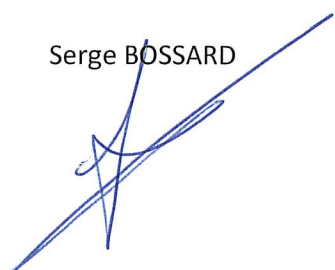
Henri FONTAINE, Doyen d'âge,

Proclame M. Laurent PIEN Président du Syndicat Mixte du Point Fort et l'installe immédiatement dans ses fonctions.

Ainsi délibéré en séance,  
Le 13 mai 2026  
Pour extrait certifié conforme

Le secrétaire de séance,

Serge BOSSARD



Le Président,

Laurent PIEN